



DECLARATION SUR LA SITUATION EN LIBYE

Le Gouvernement du Burkina Faso,

- Profondément attaché aux idéaux de paix, de sécurité et de développement des peuples, tels que proclamés dans la Charte des Nations Unies et dans l'Acte constitutif de l'Union africaine ;
- Rétirant l'engagement du Burkina Faso en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique et dans le monde ;
- Considérant l'évolution de la situation politique en Libye, sous l'impulsion du Conseil National de Transition (CNT) ;
- Et se référant à la résolution 1973 du 17 mars 2011 du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi qu'aux différents Communiqués du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la situation en Libye ;

1. **Déclare solennellement** reconnaître le Conseil National de Transition comme seul et unique représentant légitime du Peuple Libyen et se dit disposé à poursuivre et renforcer avec lui les relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui lient le Burkina Faso à la Libye ;
2. **Exprime** à nouveau la solidarité du Peuple Burkinabè avec le Peuple Libyen dans sa quête de justice, de démocratie et de développement socio-économique et exhorte toutes les parties libyennes à œuvrer ensemble pour préserver l'intégrité territoriale de la Libye, la cohésion sociale et l'unité nationale du pays ;
3. **Lance** un appel pressant à toutes les forces belligérantes libyennes afin qu'elles cessent toutes les hostilités militaires et s'engagent sans délai dans un processus de reconstruction et de réconciliation nationale fondé sur les valeurs de la démocratie, de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance et du respect des droits fondamentaux de la personne humaine, telles qu'elles sont contenues dans les instruments pertinents des Nations Unies et de l'Union africaine ;
4. **Encourage** vivement les nouvelles autorités libyennes à initier un processus démocratique, à travers notamment l'organisation d'élections libres, ouvertes et transparentes, conformément aux aspirations du Peuple Libyen, aux instruments internationaux, régionaux auxquels la Libye a, volontairement, souscrit et à leurs propres engagements.

Fait à Ouagadougou, le 24 août 2011